Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Congé pour PMA

Par Vero46

Bonsoir,
Je suis fonctionnaire dans l'éducation nationale et je dois me rendre à l'étranger pour un traitement en PMA (très éloigné de mon lieu d'exercice), traitement qui pourrait être prolongé sur plusieurs mois en cas d'échecs.
Existe-t-il des congés spécifiques pour ce type de démarche ?
Dois-je effectuer une demande de disponibilité ?
Je vous remercie d'avance pour vos réponses.
Cordialement.